

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Plan de rénovation

1

de

2

Circonscription foncière :

Stanstead

Cadastre :

Cadastre du Québec

Lot :

3 275 599

Type de document :

Plan de rénovation

Numéro de document :

797260



3 277 059
S: 4 945,1

3 485 378
S: 3 887,9

3 275 064
S: 3 427,9

PC-17604

PC-17605

PC-17602

PC-17603

PC-17606

PC-17607

PC-17601

PC-17613

PC-17614

PC-17608

PLACE DU VILLAGE

Contexte du mandat de rénovation

Numéro de dossier :	797260	Mandat de rénovation :	1988
Circonscription foncière :	Stanstead	Municipalité(s) du mandat :	Magog (Ville)
Dépôt au cadastre :	2006-02-23		
Entrée en vigueur au BPD :	2006-02-27		

Identification du lot

Numéro de lot :	3 275 599	Plan complémentaire :	PC-17604
-----------------	-----------	-----------------------	----------

Concordance(s)**Lot(s) sur le(s)quel(s) le titre s'exerçait**

Numéro(s) de lot :	56-302
Désignation secondaire :	Rang 16 du Canton de Bolton
Cadastre :	Canton de Magog

Lot(s) mentionné(s) dans le titre d'acquisition

Numéro(s) de lot :	Idem
Désignation secondaire :	
Cadastre :	

Propriétaire(s)

TON-NU, KIM-ANH

Titre(s) de propriété

Mode(s) d'acquisition :	Contrat	Numéro(s) d'inscription :	192998 Stanstead
-------------------------	---------	---------------------------	------------------

Localisation du lot

Municipalité(s) :	Magog (Ville)
-------------------	---------------

Signature de l'arpenteur(e)-géomètre

Fait conformément aux dispositions de l'article :	10, L.R.Q., c. R-3.1
Signé par :	Daniel Boisclair, arpenteur(e)-géomètre
Minute :	15018

Information provenant de l'habillage du plan

Projection MTM, fuseau :	8	Morcellement foncier à jour en date du :	2006-02-15
Version des Instructions :	5		
Note(s) :			

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1

de

1

Circonscription foncière :

Stanstead

Cadastre :

Cadastre du Québec

Lot :

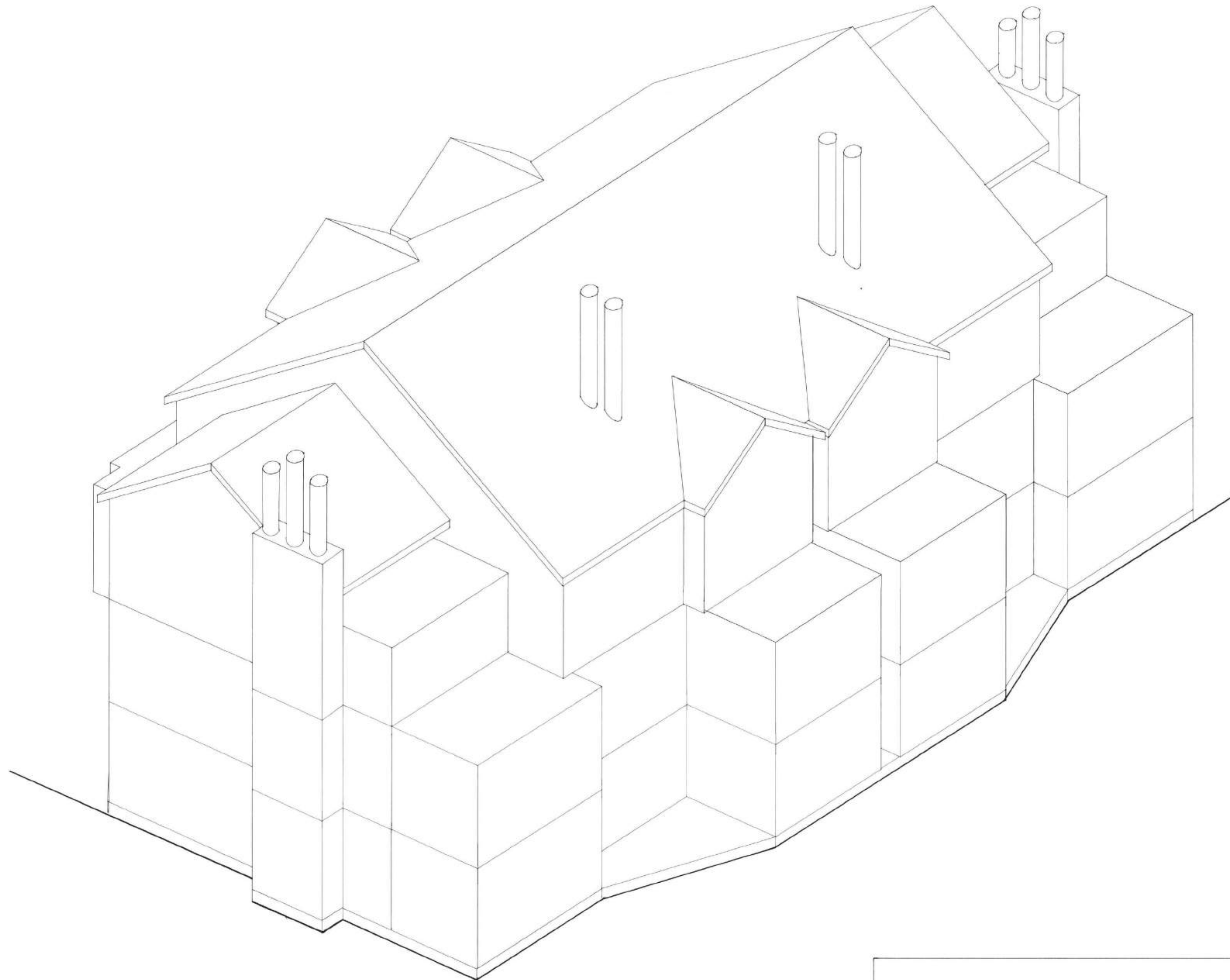
3 275 599

Type de document :

Plan complémentaire

Numéro de document :

PC-17604 - 1001



IMMEUBLE EN COPROPRIÉTÉ
SUR LE LOT 56 du rang 16
du canton de bolton

CADASTRE DU CANTON DE MAGOG
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE STANSTEAD
MUNICIPALITÉ DU CANTON MAGOG

MAGOG, LE 9 SEPTEMBRE 1988

Par: *Daniel Boisclair*
DANIEL BOISCLAIR
ARPEUTEUR - GEOMETRE

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1

de

1

Circonscription foncière :

Stanstead

Cadastre :

Cadastre du Québec

Lot :

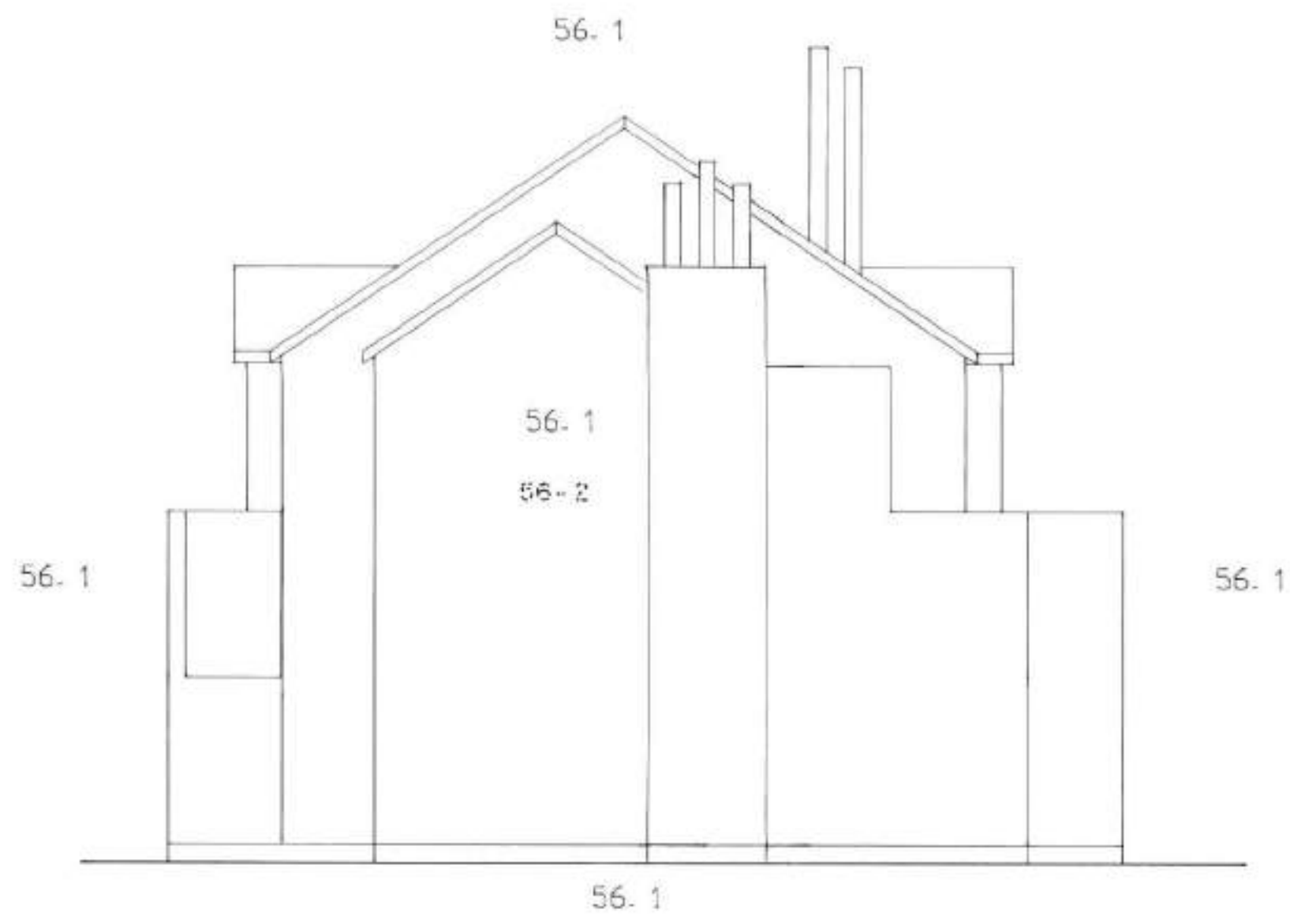
3 275 599

Type de document :

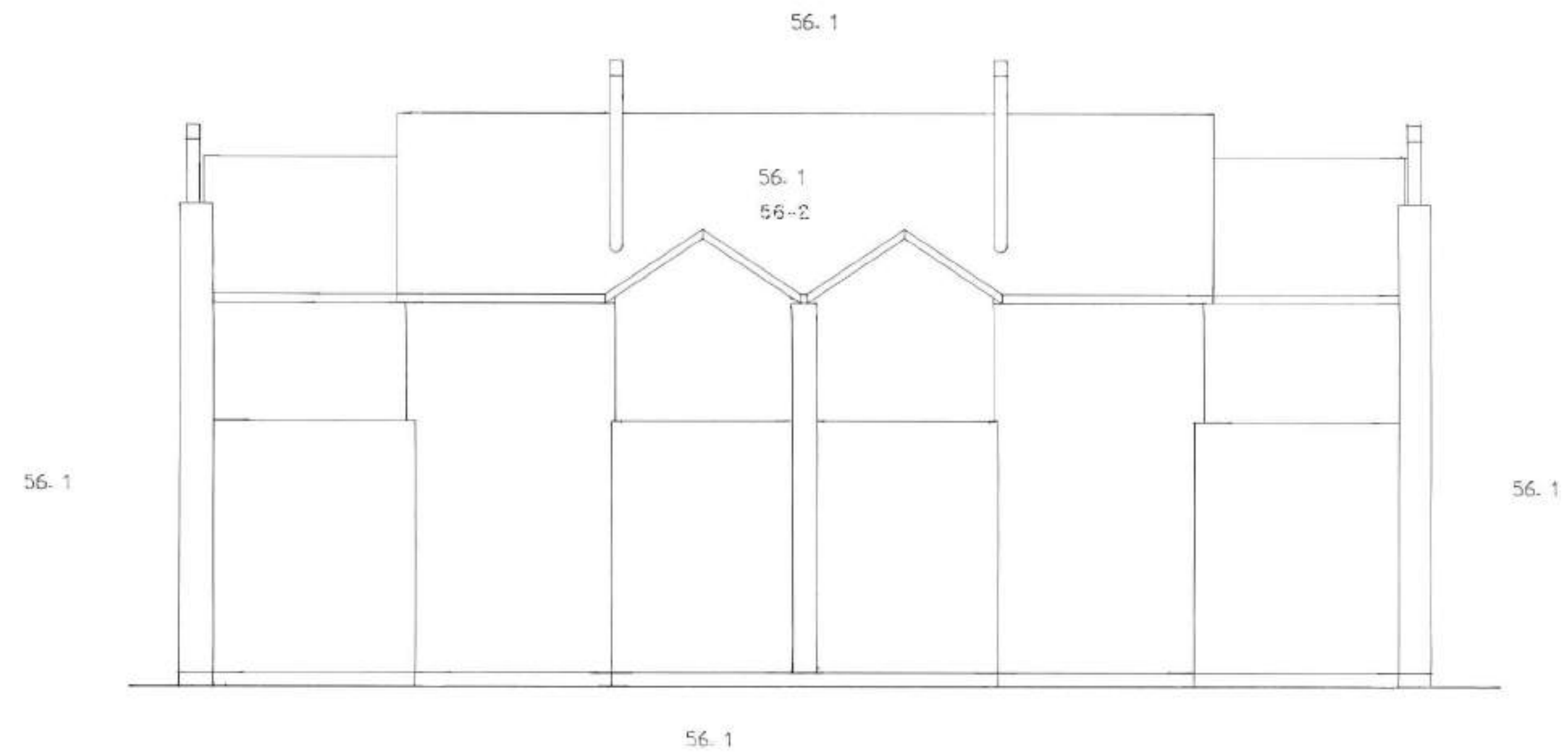
Plan complémentaire

Numéro de document :

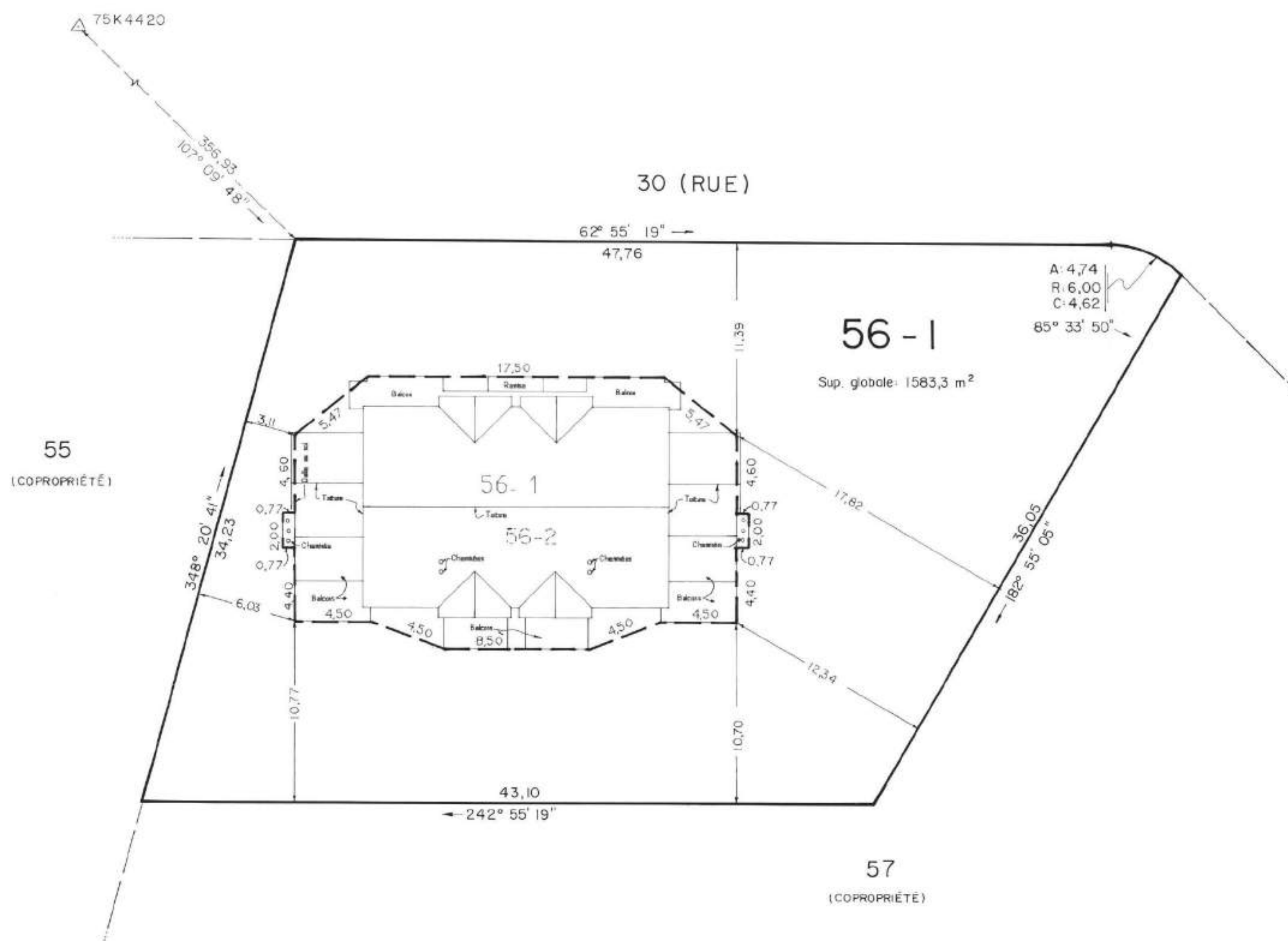
PC-17604 - 1002



ELEVATION SUD - OUEST



ELEVATION SUD - EST



VUE EN PLAN ET LOCALISATION
Echelle: 1:200

PLAN D'ENSEMBLE DES PARTIES COMMUNES.

CORRESPONDANCE			
entre les anciens et les nouveaux numéros de lots			
Ancien numéro	Nouveau numéro	Ancien numéro	Nouveau numéro
56-1	3 275 588	56-201	3 275 594
56-2	3 275 593	56-202	3 275 595
56-101	3 275 589	56-203	3 275 596
56-102	3 275 590	56-204	3 275 597
56-103	3 275 591	56-301	3 275 598
56-104	3 275 592	56-302	3 275 599

RÉNOVATION CADASTRALE

Par rénovation cadastrale déposée ce jour, la dénomination cadastrale et la numérotation des lots sont modifiées et les lots de ce plan sont réputés faire partie du plan cadastral de rénovation en vertu des dispositions de l'article 12 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1).

Un document joint complète ce plan.
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs Québec, le 22 février 2006
Dossier : 797260

[Signature]
Pour le ministre

NOTES RELATIVES AUX PARTIES COMMUNES

- Le lot 56-1 est l'ensemble des parties communes situées hors de l'édifice
 - Le lot 56-2 est l'ensemble des parties communes de l'édifice
- N.B. Les directions indiquées sur ce document sont des gisements en référence au système SCQPD (niveau 0, méridien central 75° 30')
- N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)
- ÉCHELLE: 1:100

PROPRIÉTAIRE:
2439.6145 QUEBEC INC.
PAR: *[Signature]*
NORMAND BOUCHAMP (Président)

CADASTRE VERTICAL (COPROPRIÉTÉ) FEUILLE 1 / 4 PC-17604-1002	
CADASTRE : CANTON DE MAGOG Division d'enregistrement : DE STANSTEAD Municipalité : CANTON MAGOG SUBDIVISION : DU LOT 56 DU RANG 16 DU CANTON DE BOLTON	Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Le 22 février 2006, sous le numéro de dépôt 56-1 et 56-2 (parties communes), du rang 16 du Canton de Bolton. <i>[Signature]</i> Pour le MINISTRE Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.
Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 C.c.B.C. Signé à Magog, le 9 SEPTEMBRE 1988 Par <i>[Signature]</i> DANIEL BOISCLAIR ARPENTEUR, GÉOMÈTRE	Espace réservé au bureau d'enregistrement. Vrais copies de l'original déposés aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Québec, le _____ Pour le ministre
DOSSIER : 687-1	MINUTE : 3265

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1

de

1

Circonscription foncière :

Stanstead

Cadastre :

Cadastre du Québec

Lot :

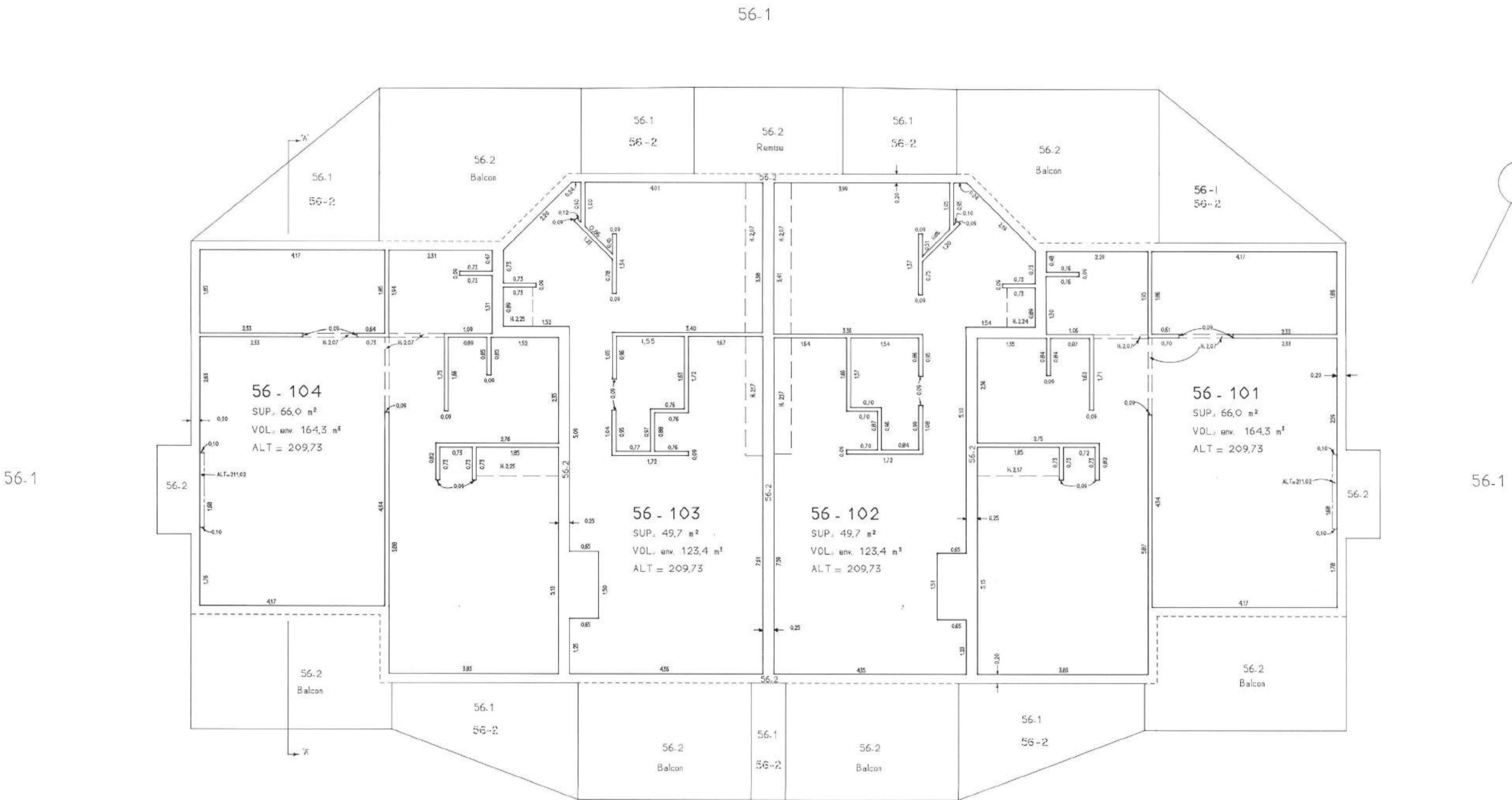
3 275 599

Type de document :

Plan complémentaire

Numéro de document :

PC-17604 - 1003

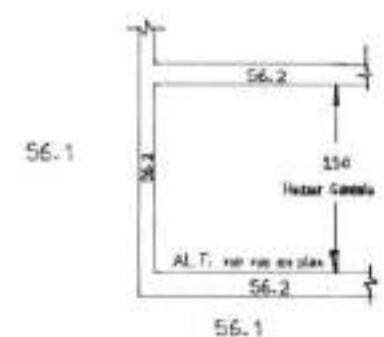
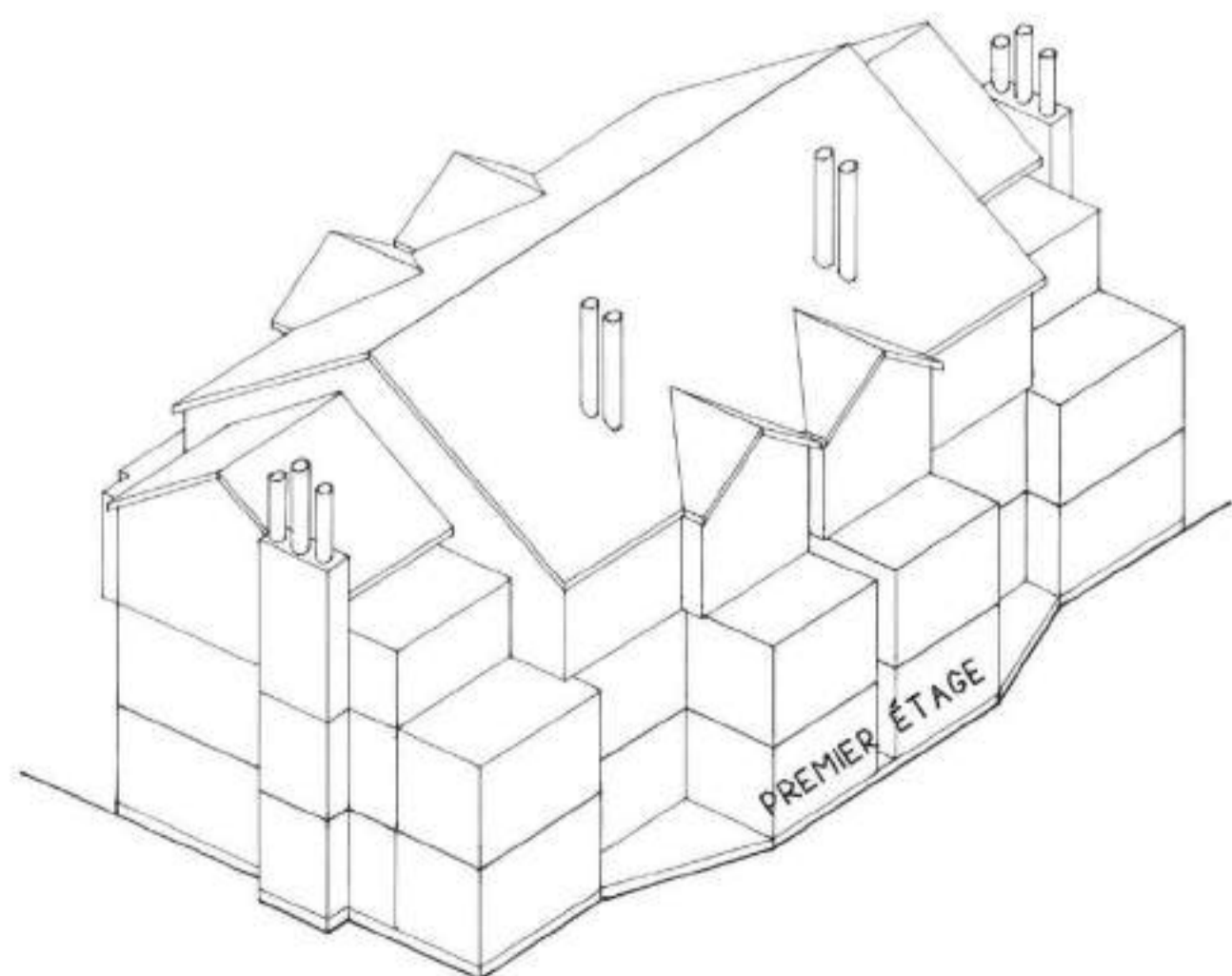


56.1

56.1

56.1

PREMIER ÉTAGE



COUPE TYPE des parties exclusives de cet étage

ECHELLE 1:100

CADASTRE DU QUÉBEC

CORRESPONDANCE
entre les anciens et les nouveaux numéros de lots

Ancien numéro	Nouveau numéro	Ancien numéro	Nouveau numéro
56-1	3 275 588	56-201	3 275 594
56-2	3 275 593	56-202	3 275 595
56-101	3 275 589	56-203	3 275 596
56-102	3 275 590	56-204	3 275 597
56-103	3 275 591	56-301	3 275 598
56-104	3 275 592	56-302	3 275 599

RÉNOVATION CADASTRALE

Par rénovation cadastrale déposée ce jour, la dénomination cadastrale et la numérotation des lots sont modifiées et les lots de ce plan sont réputés faire partie du plan cadastral de rénovation en vertu des dispositions de l'article 12 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1).

Un document joint complète ce plan.
Voir certificat au feuillet 1
Dossier : 797260

PROPRIÉTAIRE

2439.6145 QUEBEC INC.

PAR: *[Signature]*
NORMAND BOISCHAMP (Président)

LÉGENDE: — La ligne ——— indique une hauteur différente du plafond à l'intérieur de la partie exclusive.
— La ligne - - - - - indique une altitude différente à l'intérieur de la partie exclusive.

NOTES: — Le levé des parties exclusives illustrées sur cette feuille a été effectué le 9 septembre 1988.
— Les mesures indiquées sur ce plan quant aux parties exclusives englobant l'épaisseur du revêtement du mur de placo-plâtre de ladite partie exclusive et les altitudes ont été prises sur la surface supérieure du plancher incluant le revêtement de finition dans la partie exclusive.

— Pour la coupe A.A., voir feuille 4/4

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)
ÉCHELLE: 1:50

CADASTRE VERTICAL

(COPROPRÉTIÉ) FEUILLE 2 / 4
PC-17604-1003

CADASTRE : CANTON DE MAGOG

Division d'enregistrement : DE STANSTEAD

Municipalité : CANTON MAGOG

SUBDIVISION : DU LOT 56 DU RANG 16
DU CANTON DE BOLTON

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 C.c.B.C.

Signé à Magog le 9 SEPTEMBRE 1988

Par: *[Signature]*
DANIEL BOISCLAIR
ARPENTEUR, GÉOMÈTRE

DOSSIER : 687-1 MINUTE : 3265

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec Le 30 septembre 1988 devant un caractère officiel aux lots 56-101, 56-102, 56-103, 56-104 et à cette partie des lots 56-2 (partie commune) du rang 16 du Canton de Bolton

[Signature]
Pour le MINISTRE

Seul le ministre est autorisé à démettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé au bureau d'enregistrement.

Vrais copies de l'original déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Québec, le _____
Pour le ministre

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1

de

1

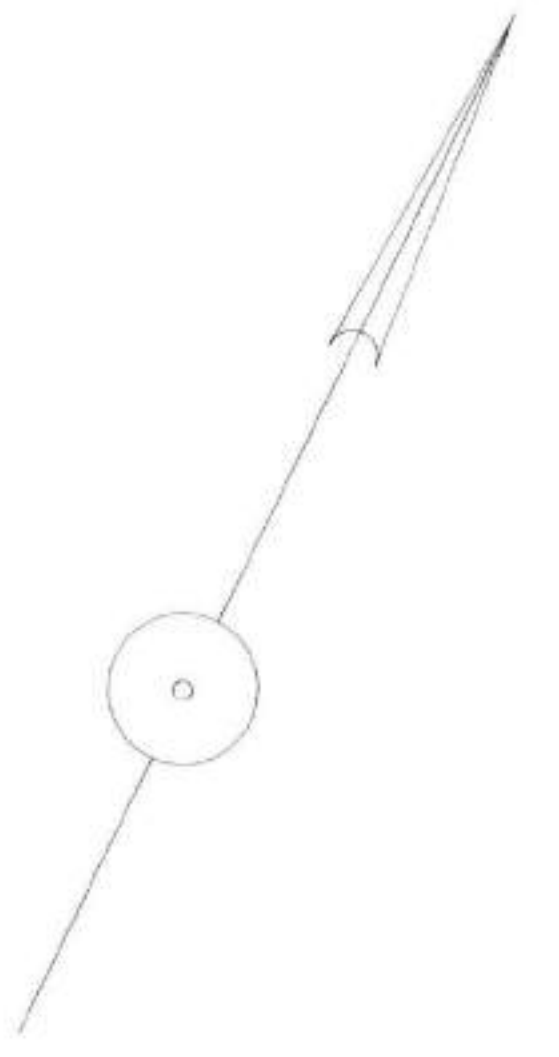
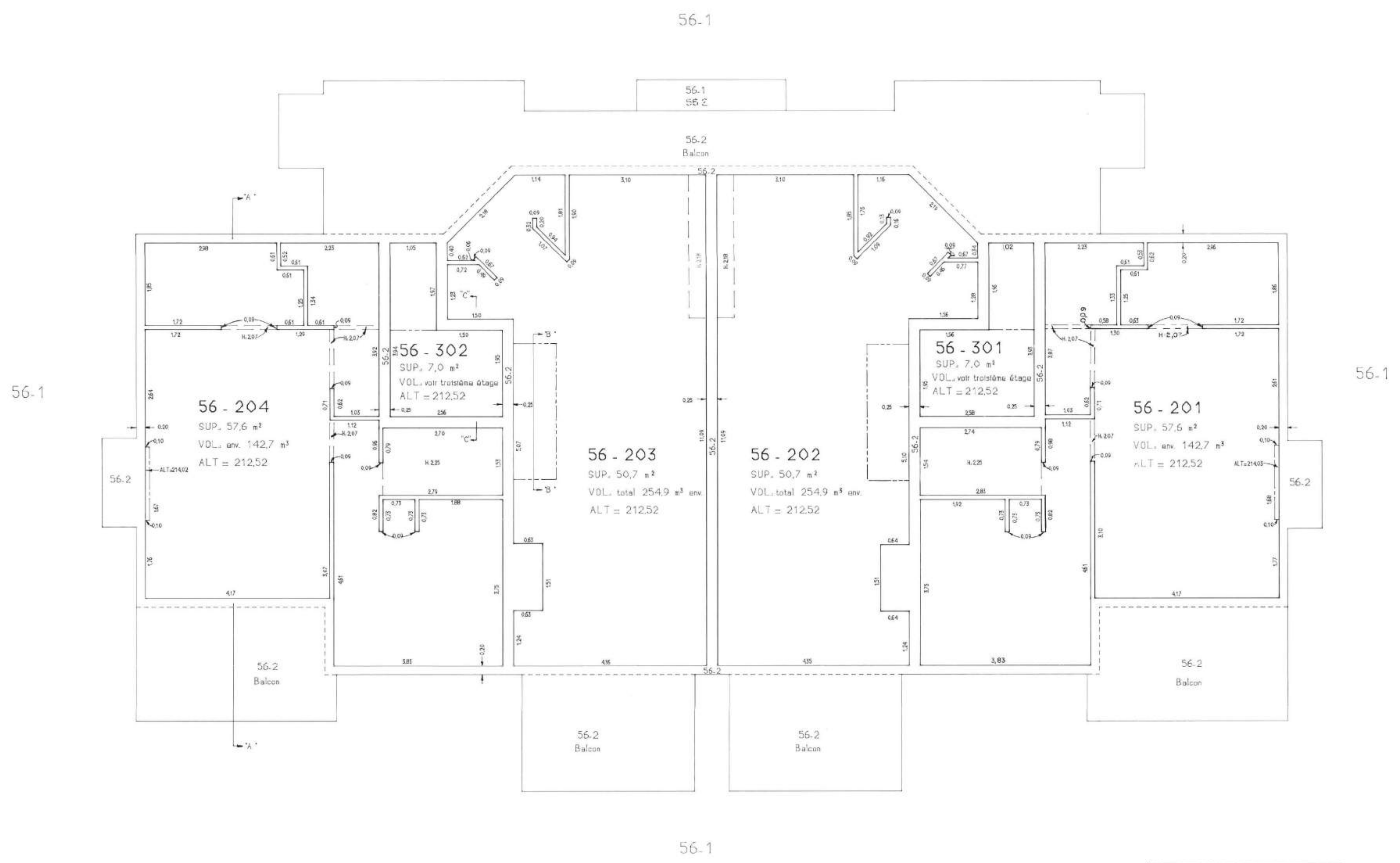
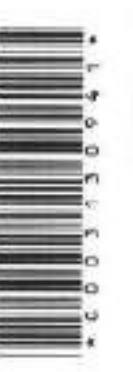
Circonscription foncière : Stanstead

Cadastre : Cadastre du Québec

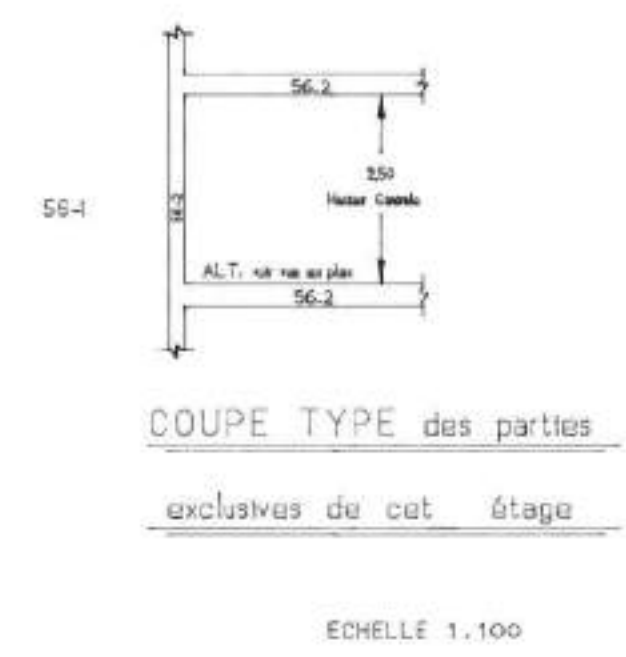
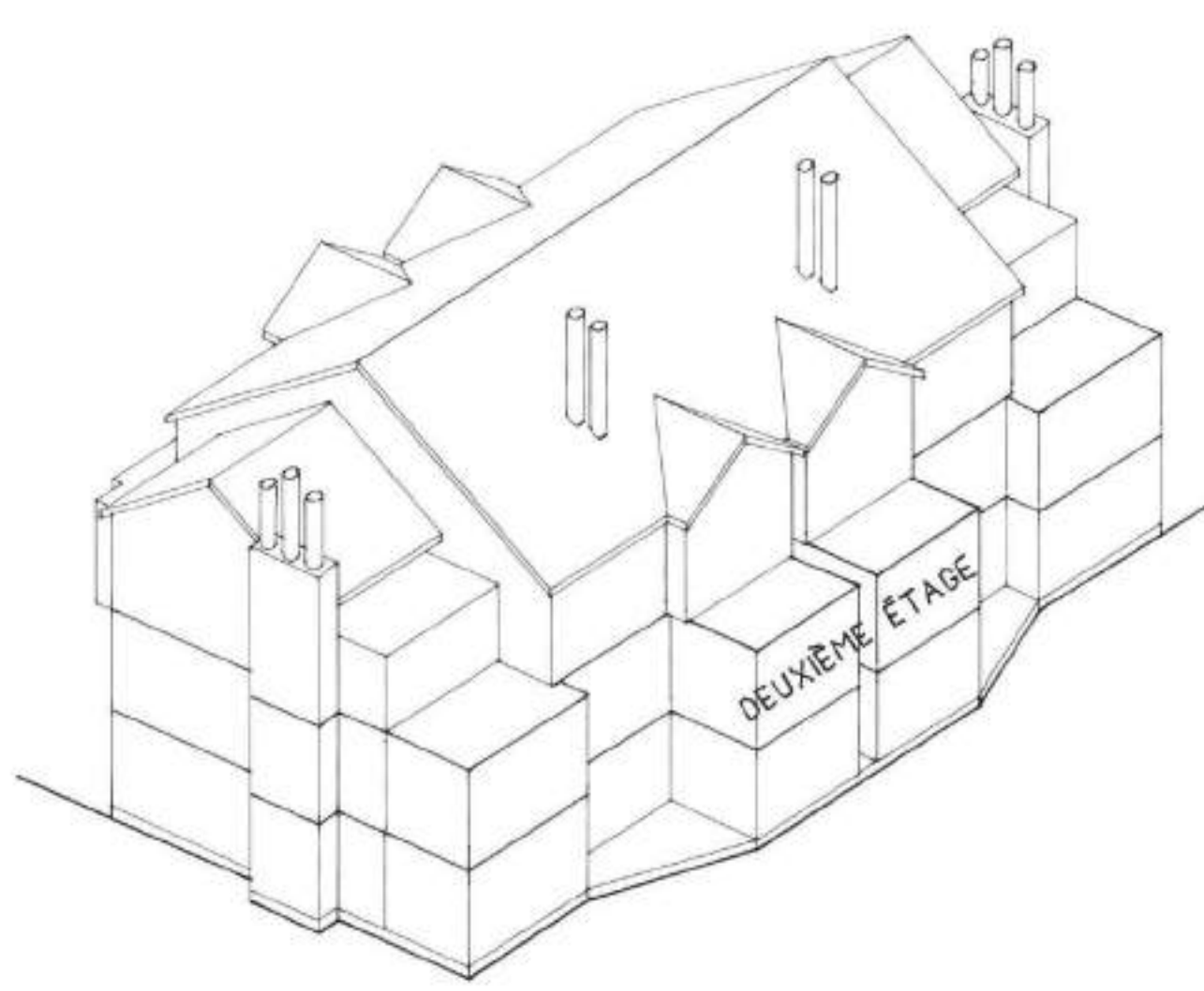
Lot : 3 275 599

Type de document : Plan complémentaire

Numéro de document : PC-17604 - 1004



DEUXIÈME ÉTAGE



CADASTRE DU QUÉBEC

CORRESPONDANCE
entre les anciens et les nouveaux numéros de lots

Ancien numéro	Nouveau numéro	Ancien numéro	Nouveau numéro
56-1	3 275 588	56-201	3 275 594
56-2	3 275 593	56-202	3 275 595
56-101	3 275 589	56-203	3 275 596
56-102	3 275 590	56-204	3 275 597
56-103	3 275 591	56-301	3 275 598
56-104	3 275 592	56-302	3 275 599

RÉNOVATION CADASTRALE

Par rénovation cadastrale déposée ce jour, la dénomination cadastrale et la numérotation des lots sont modifiées et les lots de ce plan sont réputés faire partie du plan cadastral de rénovation en vertu des dispositions de l'article 12 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1).

Un document joint complète ce plan.

Voir certificat au feuillet 1
Dossier : 787260

PROPRIÉTAIRE,
2439.6145 QUEBEC INC.
PAR: *[Signature]*
NORMAND GÉRUCHAMP (Président)

LÉGENDE: — La ligne ——— indique une hauteur différente du plafond à l'intérieur de la partie exclusive
— La ligne - - - - - indique un puits d'aération au plafond à l'intérieur de la partie exclusive
— La ligne - - - - - indique une altitude différente à l'intérieur de la partie exclusive

NOTES: — Le levé des parties exclusives illustrées sur cette feuille a été effectué le 9 septembre 1988.
— Les mesures indiquées sur ce plan quant aux parties exclusives englobent l'épaisseur du revêtement du mur de plâtrerie de ladite partie exclusive et les altitudes ont été prises sur la surface supérieure du plancher incluant le revêtement de finition dans la partie exclusive.

— Pour les coupes A-A et B-B, voir feuille 4/4

N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)
ÉCHELLE, 1, 50

CADASTRE VERTICAL (COPROPRÉTIÉ) FEUILLE 3 / 4 PC-17604-1004

CADASTRE : CANTON DE MAGOG
Division d'enregistrement : DE STANSTEAD
Municipalité : CANTON MAGOG
SUBDIVISION : DU LOT 56 DU RANG 16 DU CANTON DE BOLTON

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Le 30 septembre 1988, donnant ainsi un caractère officiel aux lots 56-201, 56-202, 56-203, 56-204, 56-301 et 56-302 (parties exclusives) et 56-2 (partie commune) du rang 16 du Canton de Bolton.

[Signature]
Pour le MINISTRE
Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé au bureau d'enregistrement. Vraie copie de l'original déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.
Québec, le _____
Pour le ministre

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 C.c.B.-C.
Signé à Magog le 9 SEPTEMBRE 1988
Par *[Signature]*
DANIEL BOISCLAIR
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

DOSSIER : 687-1 MINUTE : 3265

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :

Feuillet du plan complémentaire

1

de

1

Circonscription foncière : Stanstead

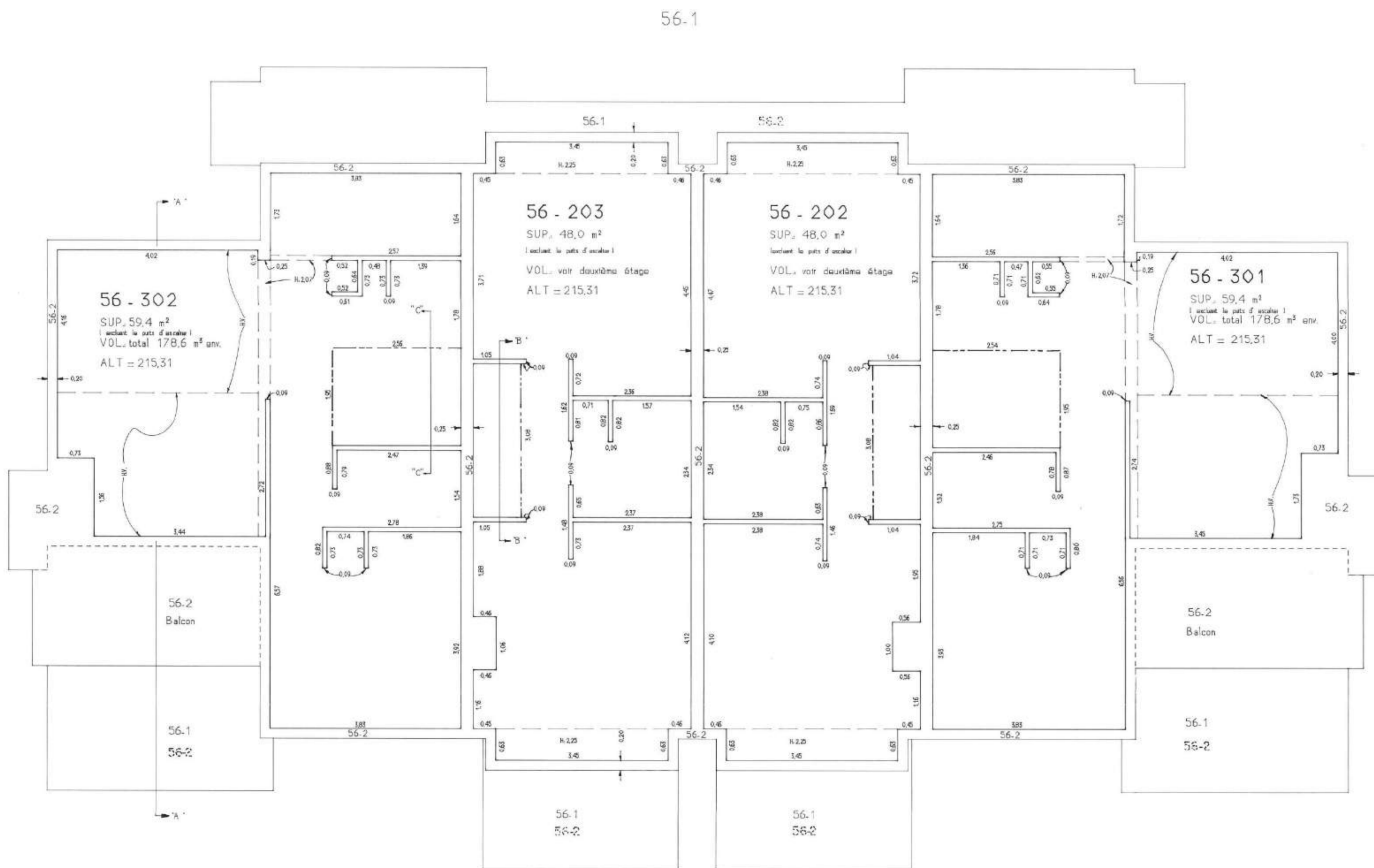
Cadastre : Cadastre du Québec

Lot : 3 275 599

Type de document : Plan complémentaire

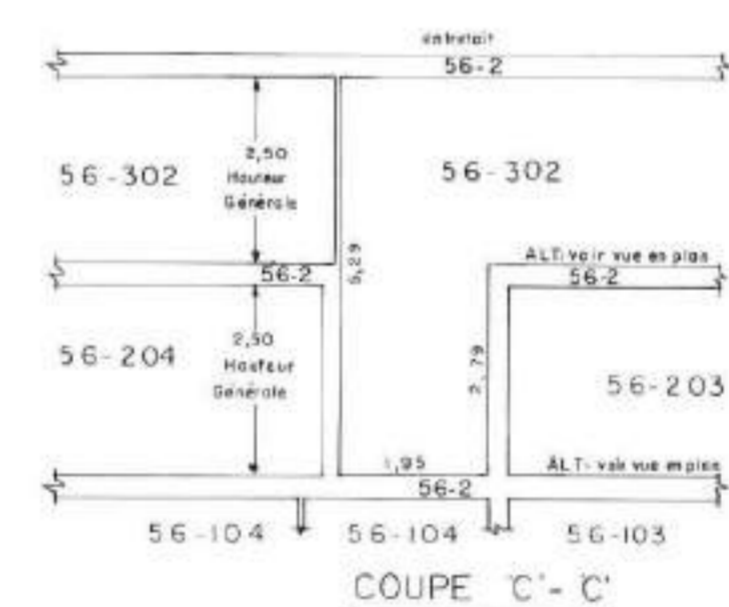
Numéro de document : PC-17604 - 1005

56-1



56-1

TROISIÈME ÉTAGE



COUPE C'-C'

Cette coupe s'applique également au lot 56-301

ÉCHELLE 1:100

CADASTRE DU QUÉBEC			
CORRESPONDANCE			
entre les anciens et les nouveaux numéros de lots			
Ancien numéro	Nouveau numéro	Ancien numéro	Nouveau numéro
56-1	3 275 388	56-201	3 275 504
56-2	3 275 583	56-202	3 275 505
56-101	3 275 589	56-203	3 275 507
56-102	3 275 590	56-204	3 275 508
56-103	3 275 591	56-301	3 275 509
56-104	3 275 592	56-302	3 275 510

RÉNOVATION CADASTRALE

Par rénovation cadastrale déposée ce jour, la dénomination cadastrale et la numérotation des lots sont modifiées et les lots de ce plan sont réputés faire partie du plan cadastral de rénovation en vertu des dispositions de l'article 12 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1).

Un document joint complète ce plan.

Voir certificat au feuillet 1

Dossier : 797260

PROPRIÉTAIRE,

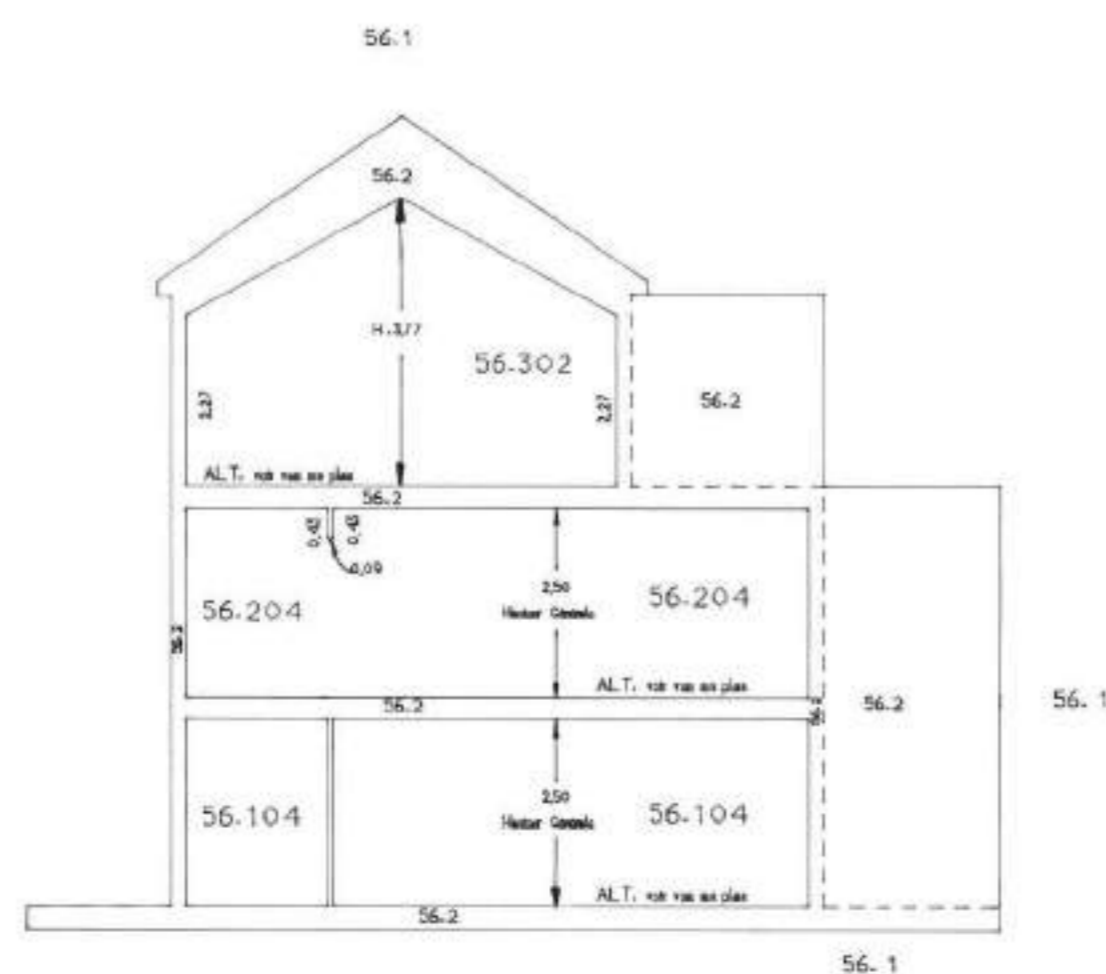
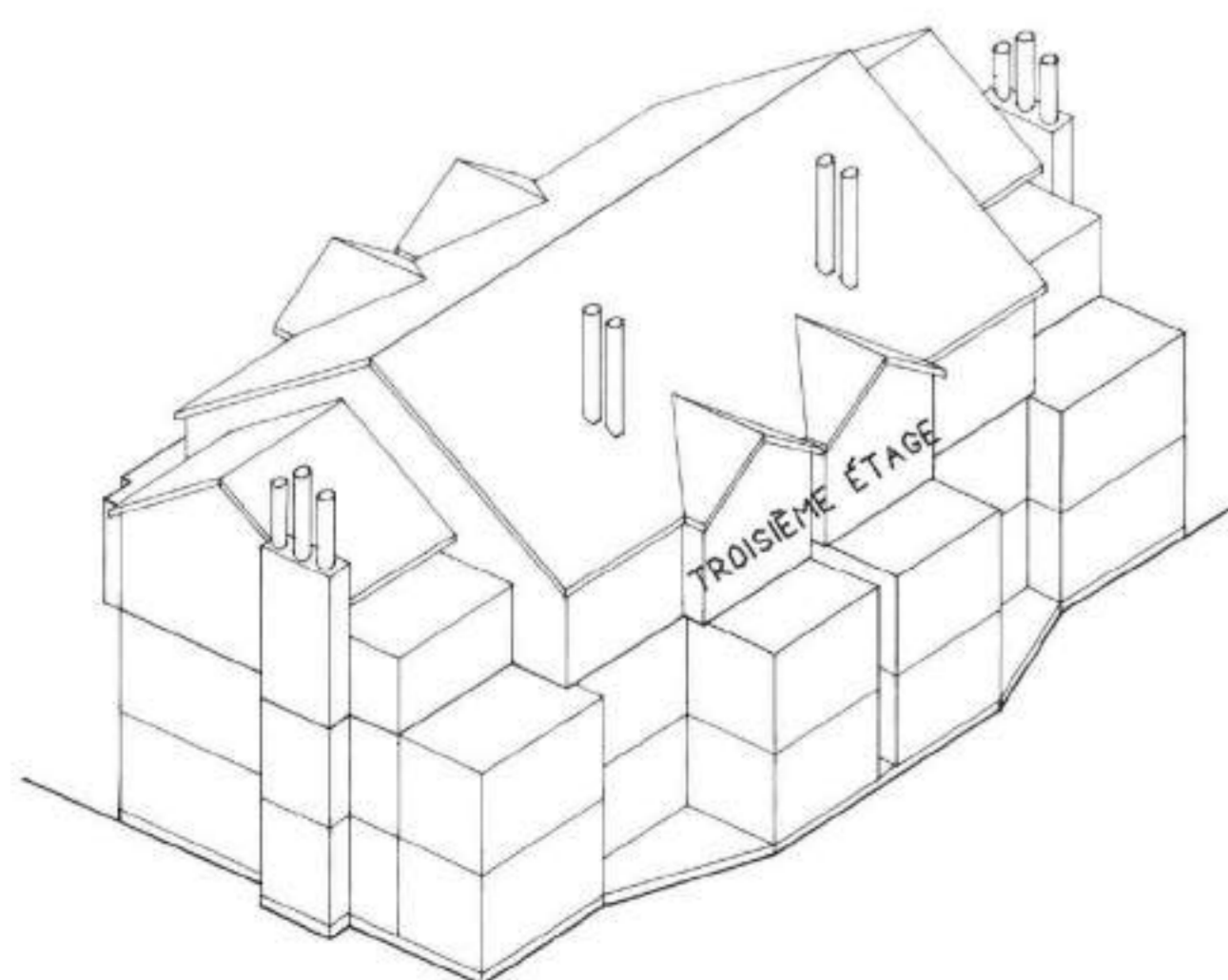
2439.6145 QUEBEC INC.

PAR : *Norman Beauchamp*
NORMAN BEAUCHAMP (Président)

LÉGENDE: - La ligne ——— indique une hauteur différente du plafond à l'intérieur de la partie exclusive
- La ligne - - - - - indique un puits d'escalier au plancher à l'intérieur de la partie exclusive

NOTES: - La levé des parties exclusives illustrés sur cette feuille a été effectué le 9 septembre 1988
- Les mesures indiquées sur ce plan quant aux parties exclusives englobant l'épaisseur du revêtement du mur de plâtrerie de ladite partie exclusive et les altitudes ont été prises sur la surface supérieure du plancher incluant le revêtement de finition dans la partie exclusive.

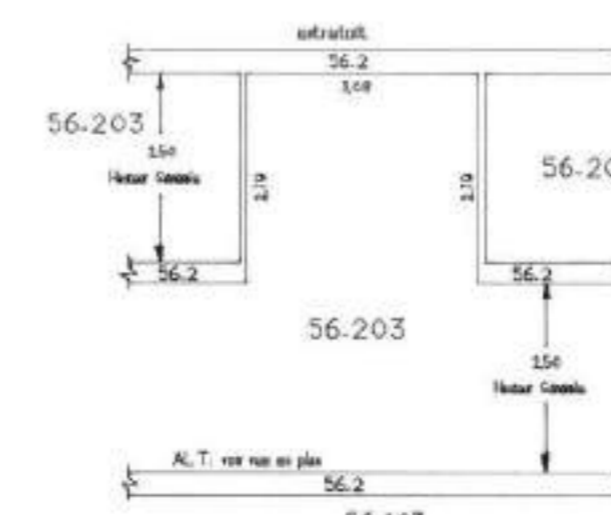
N.B. Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)
ÉCHELLE : 1 : 50



COUPE A'-A'

Cette coupe s'applique également aux lots 56-101, 56-201 et 56-301 à l'inverse.

ÉCHELLE 1:100



COUPE B'-B'

Cette coupe s'applique également au lot 56-202

ÉCHELLE 1:100

CADASTRE VERTICAL

(COPROPRIÉTÉ)

FEUILLE 4 / 4
PC-17604-1005

CADASTRE : CANTON DE MAGOG

Division d'enregistrement : DE STANSTEAD

Municipalité : CANTON MAGOG

SUBDIVISION : DU LOT 56 DU RANG 16
DU CANTON DE BOLTON

Fait conformément aux dispositions de l'article 2175 C.c.B.C.

Signé à Magog

Le 9 SEPTEMBRE 1988

Par : *Daniel Boisclair*
DANIEL BOISCLAIR
ARPENTEUR, GEOMETRE

DOSSIER : 587.1 MINUTE : 3265

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec Le 3 septembre 1988 devant ainsi un caractère officiel à 58116
partie des lots 56-202, 56-203, 56-301, 56-302 (parties exclusives) et 56-2 (partie commune) du rang 16 du Canton de Bolton

Norman Beauchamp
Pour le MINISTRE

Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé au bureau d'enregistrement.

Vraie copie de l'original déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Québec, le
Pour le ministre